

<b>PARTIES DU DEVOIR.</b>	<b>CRITÈRES D'APPRÉCIATION.</b>	<b>REMARQUES.</b>
<b>INTRODUCTION.</b>	Présentation du corpus (genre, chronologie, titre souligné (O.I.) ou entre guillemets (un élément d'un recueil), nom de l'auteur, date de publication.	
	Rappel de la question posée.	
	Annnonce claire du plan.	
<b>DEVELOPPEMENT.</b>	Développement structuré et synthétique.	
	Présence d'éléments textuels identifiés.	
	Interprétés.	
	Pertinents	
	Traitement exhaustif du corpus.	
	Développement en deux parties.	
	Transition.	
	Démonstration convaincante.	
<b>CONCLUSION.</b>	Globale et claire	
<b>QUALITÉS RÉDACTIONNELLES.</b>	Qualité et clarté de l'expression.	
	Correction de l'orthographe.	
	Copie bien présentée (marge, pas de ratures, propreté).	
	Copie lisible.	